

Service émetteur : **Direction de la santé Publique  
Unité de Veille, d'Alerte et de Gestion  
Sanitaire**

Toulouse, le 27 février 2019

Affaire suivie par : **Docteur Kamal El Farouki  
Bernadette Denis**

Courriel : [ars31-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars31-alerte@ars.sante.fr)

Téléphone : 0 800 301 301  
Télécopie : 05.34.30.25.86

## Objet : Recommandations autour de cas de rougeole

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'une suspicion de rougeole a été diagnostiquée chez un membre du personnel de la mairie de Saint Nazaire (66570).

Le diagnostic est en cours de confirmation biologique.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse qui se manifeste généralement par une fièvre avec des signes de toux, une rhinite et une conjonctivite suivie d'une éruption cutanée typique.

La transmission de la maladie se fait essentiellement par voie aérienne, soit directement à partir d'un malade soit parfois indirectement en raison de sa persistance dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions naso-pharyngées.

La contagiosité commence 5 jours avant le début de l'éruption et s'étend jusqu'à au moins 5 jours après le début de l'éruption.

Des mesures préventives sont à mettre en œuvre dans l'entourage d'un cas de rougeole.  
L'ARS Occitanie recommande :

- ⇒ **Pour les personnes de l'entourage** (enfants de l'école et du centre de loisir, membres du personnel, parents, frères et sœurs...) :
- **Vérifier le calendrier vaccinal auprès du médecin traitant** afin de limiter la propagation de l'épidémie,
  - **Il conviendra de mettre à jour les vaccinations non réalisées**, afin d'atteindre **2 doses de ROR** pour une protection maximale, notamment contre les complications graves de la rougeole.
  - Il est recommandé aux **femmes enceintes** de se rapprocher de leur obstétricien.
  - Pour les **nourrissons de moins de 12 mois** se rapprocher du pédiatre ou du médecin traitant.
  - En cas de fièvre, consulter rapidement un médecin pour confirmer ou non le diagnostic de rougeole.

Dr Kamal El-Farouki

# Vaccination: êtes-vous à jour ?

## 2018 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	VACCINATIONS OBLIGATOIRES pour les nourrissons nés à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018												
	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG													
Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les ans
Zona													

signaler  
alerter  
déclarer



Plateforme régionale  
de signalements sanitaires



0 800 301 301

ars31-alerte@ars.sante.fr

Fax : 05 34 30 25 86

ars  
Agence Régionale de Santé  
Occitanie